

AVIS D'ATTRIBUTION ACCORD CADRE DE SERVICES

1 – Identification de la consultation

MARCHE 2023-15 PRESTATIONS DE DEMENAGEMENT POUR LES SERVICES DE L'UNIVERSITE RENNES 2

2 – Objet

Le présent marché a pour objet la réalisation de prestations de déménagement et de prestations accessoires aux déménagements décrites dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) pour les services de l'Université Rennes 2

Codes CPV :

- 60100000-9 : Services de transport routier
- 63120000-6 : Services de stockage et d'entreposage

3 – Caractéristiques

3.1 – Procédure mise en œuvre

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique (CCP).
Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire passé en application des articles L2125-1, R2162-1 à 5, R2162-13 et 14 du CCP qui s'exécute uniquement par bons de commande.

3.2 – Valeur estimée

Il est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 600 000 € HT pour la totalité de l'accord-cadre.

3.3 – Allotissement

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : impossible d'identifier des prestations distinctes.

3.4 – Tranches

Sans objet.

3.5 – PSE

3.5.1 – PSE obligatoires

Sans objet.

3.5.2 – PSE facultatives

Sans objet.

3.6 – Variantes

3.6.1 – Variantes obligatoires à l'initiative de l'acheteur

Sans objet.

3.6.2 – Variantes facultatives à l’initiative de l’acheteur

Sans objet.

3.6.3 – Variantes facultatives à l’initiative du candidat

Non autorisées.

3.7 – Durée du marché

L’accord-cadre est conclu pour une durée ferme d’1 an à compter de la date de notification. Il pourra être renouvelé tacitement 3 fois 1 an sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans.

3.8 – Lieux d’exécution

Les prestations relevant du présent marché sont à exécuter sur les sites suivants dépendant de l’Université de Rennes 2 :

Campus Villejean
Université Rennes 2
Place du recteur Henri Le Moal
CS 24307
35043 RENNES Cedex

Campus La Harpe
Université Rennes 2
Avenue Charles Tillon
CS 24414
35044 RENNES Cedex

Campus Mazier
Université Rennes 2
2 avenue Antoine Mazier
22015 SAINT-BRIEUC Cedex 1

Campus Ker Lann
Université Rennes 2
Avenue Robert Schuman
35170 BRUZ

MSHB*
2 Avenue Gaston Berger
CS 24307
35043 RENNES

Bois Perrin
EUR CAPS
4 Rue du Bois Perrin
35700 RENNES

Archives de la Critique d’Art
Université Rennes 2
4 Allée Marie Berhaut
Bâtiment B
35000 RENNES

* Maison des Sciences de l’Homme en Bretagne (MSHB)

Des lieux d’exécution pourront être ajoutés ou supprimés par avenant durant la période d’exécution.

3.9 – Critères de jugement

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
Valeur TECHNIQUE appréciée notamment au regard des éléments du mémoire technique ainsi que de l’Annexe 3 - CRTA	30 %
Prise en compte des ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX au regard des éléments du mémoire technique ainsi que de l’Annexe 3 - CRTA	10%
PRIX des prestations au regard des éléments renseignés en annexes financières 1 et 2	60 %



- Annexe n°1 - Prix forfaitaires bordereau de prix	40 %
- Annexe n°2 – devis type	20 %

5 – Analyse des offres

Nombre d'offres reçues : 5

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 4

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 5

6 – Attribution

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : Oui

Nom du mandataire : **PROJECT SERVICES – 37-39 avenue Ledru Rollin – 75012 PARIS**

Siret : 511 115 586 00055

Département de l'entreprise : 75 – Département de Paris

Adresse mail : contact@project-services.fr

Téléphone : 01 41 65 10 44

L'entreprise est une PME : Oui

Nom du co-traitant : **CORVISIER – 1 Avenue Alphand – 94160 SAINT MANDE**

Siret : 330 466 947 00026

Département de l'entreprise : 94 – Val-de-Marne

Adresse mail : contact@demenagement-corvisier.com

Téléphone : 01 43 74 11 70

L'entreprise est une PME : Oui

Date de notification du marché : 26/01/2024

Valeur totale finale : 600 000 € HT

Le marché est susceptible d'être sous-traité ? Oui

7 – Procédures de recours

La décision du 11/01/2024 de la Commission de la Commande Publique attribuant le présent accord cadre, peut faire l'objet d'un recours devant les instances citées ci-dessous, dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

7.1 – Instance chargée des recours

Tribunal administratif

Hôtel de Bizien

3 Contour de la Motte - CS 44416

35044 RENNES Cedex

Tél. : 02 23 21 28 28

Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr

<http://rennes.tribunal-administratif.fr/>

SIRET : 173 500 059 00014

7.2 – Coordonnées du comité consultatif régional

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends (CCIRA) de Nantes

CCIRA de Nantes

DREETS DES PAYS DE LA LOIRE

Immeuble Skyline, 22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Tél. : 06 60 48 98 89

Courriel : dreets-pdl.ccira@dreets.gouv.fr

SIRET : 130 029 283 00012

8 – Identification de l'acheteur

Université RENNES 2

Direction des Finances et du Pilotage
Pôle Commande Publique
(Bâtiment Présidence – Porte 403)
Place du Recteur Henri Le Moal - CS 24307 - 35043 RENNES Cedex
@ : achatsmarches@univ-rennes2.fr
<https://www.univ-rennes2.fr/>
SIRET : 193 509 379 00015

Catégorie : Etablissement public national – Education - EPCSCP

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

9 – Publicité

9.1 – Avis d'Appel Public à la Concurrence

Initial :

Avis BOAMP n°23-138655
Avis JOUE n°2023/S195-609438
Date d'envoi à la publication : 05/10/2023

Rectificatif :

Avis BOAMP n°23-153996
Avis JOUE n°2023/S214-674137
Date d'envoi à la publication : 02/11/2023

9.2 – Avis d'attribution

Date d'envoi à la publication du présent avis : 19 février 2024